

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

13520 MAUSSANE LES ALPILLES

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

Conseillers municipaux en exercice	9
Présents	6
Quorum	5
Votants	6

Séance du 09 juin 2026

---0000---

Le neuf juin deux mille vingt-six à dix-huit heures, le Conseil d'Administration du C.C.A.S. régulièrement convoqué le trois juin deux mille vingt-six s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, en réunion ordinaire sous la Présidence de Monsieur Jean-Christophe CARRÉ, Président.

**Étaient présents** : Henri REYNOUD Vice-Président, Dominique STEKELOROM, Claire ARSAC, Yolande NADALIN, Bernadette SAMUEL et Marine CAMOUS.

**Absents excusés** : Jean-Christophe CARRÉ, Président, Murielle GARZINO et Marie-France NEEL

**Secrétaire de Séance** : Bernadette SAMUEL

**N° 2026/06/09/01 - OBJET : Désignation d'un secrétaire de séance.**

**Rapporteur** : Henri REYNOUD

Monsieur le Rapporteur rappelle qu'en début de chacune de ses séances, le conseil d'administration du CCAS nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il propose à cet effet de désigner Bernadette SAMUEL.

Sur la proposition du Rapporteur,

Le conseil d'administration du CCAS, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres ayant pris part au vote,

**Vu** l'accord unanime des membres présents pour procéder à cette désignation à main levée

**DECIDE** de désigner Bernadette SAMUEL en qualité de secrétaire de séance

**DONNE** tous pouvoirs à Monsieur le Président pour l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à Maussane les Alpilles, en l'Hôtel de ville les jour, mois et an susdits et ont signé les membres présents.

Pour extrait certifié conforme.

Délibération exécutoire par sa publication  
et sa transmission à la sous-Préfecture le : 18 JUIN 2026

Secrétaire de séance,  
**Bernadette SAMUEL**



Le Président,  
**Jean-Christophe CARRÉ**

Publication sur le site de la mairie le : 18 JUIN 2026

